

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU JEUDI 25 FEVRIER 2016**

Sous réserve de validation par le prochain conseil d'établissement

Membres présents avec voix délibérative :

Représentants de l'administration :

M. ALMOSNINO, proviseur, président du conseil d'établissement,
M. DERAMBURE, proviseur adjoint,
M. VANZI, directeur administratif et financier,
M. GOMEZ, conseiller principal d'éducation,
Mme LE BRAS-LESTREMAU, directrice des cycles 1 et 2,
M. VALEYRE, directeur du cycle 3

Représentants du personnel enseignant:

Pour le premier degré :

M. CARRAT, représentant SNUIPP-FSU,
Mme RODRIGUEZ, représentante STEPV- UGT,

Pour le second degré :

M. AUGIE, représentant SNES-FSU,
M. MICHEL, représentant SNES-FSU,
Mme GARCIA, représentante STEPV e indépendientes,

Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service :

Mme LLAVATA, représentante des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, STEPV,

Représentants des parents d'élèves:

M. FORRIOL BROCAL, représentant des parents d'élèves A.P.A.,
Mme BORSO DI CARMINATI PERIS, représentante des parents d'élèves A.P.A.,
Mme RIBERA, représentante des parents d'élèves A.P.A., suppléante de Mme GONZALEZ GALLARZA,
titulaire excusée.
M. ROSIER, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants, suppléant de Mme
MEUNIER FORTUNE, titulaire excusée,
M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Représentants des élèves:

Mlle CASINO VIVAS, représentante des élèves,
M. FORQUES, représentant des élèves,
M. FONS D' OCON, vice-président du C.V.L.

Autres membres présents à titre consultatif :

Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles,
Mme GOURGUES, présidente de la société française de bienfaisance de Valence,
Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire,
M. HUSS, conseiller consulaire,

Membres excusés:

M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
M. BROSETA, consul honoraire de France à Valence,
M. TEULIERE, directeur de l'Institut français de Valence,
M. BERTE, conseiller consulaire,
Mme SEE, conseillère consulaire,
M. LAVARDE, conseiller consulaire,

M. RALLE, conseiller consulaire,
M. SANTINI, conseiller consulaire
M. LOPEZ, président de l'association des anciens élèves

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h05.

M. DERAMBURE, proviseur adjoint, est nommé secrétaire de séance.

Mme RODRIGUEZ, représentante STEPV- UGT, des personnels enseignants du 1er degré, est nommée secrétaire de séance adjointe.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil d'établissement du 16 novembre 2015
2. Présentation du compte financier 2015
3. Plan d'investissement triennal : propositions de modification
4. Compte rendu du conseil d'école du 16 février 2016
5. Compte rendu du conseil du second degré du 22 février 2016
6. Calendrier prévisionnel 2016/2017
7. Réforme du collège à la rentrée 2016/2017
8. Structure et effectifs prévisionnels 2016/2017
9. Calendrier prévisionnel 2ème et 3ème trimestres 2015/2016
10. Bilan du questionnaire du projet d'établissement
11. Point sur la salle polyvalente
12. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du conseil d'établissement du 16 novembre 2015

Le compte rendu de la séance du conseil d'établissement extraordinaire du 16 novembre 2015 n'appelle aucune remarque ou observation de la part des membres du conseil.

Il est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du compte financier 2015 (Documents en annexe)

Les documents explicatifs du compte financier 2015 ont été transmis aux membres du conseil d'établissement préalablement. Celui-ci est excédentaire de 515 000 euros.

M. Vanzi, directeur administratif et financier, présente de manière détaillée, les comptes 2015 de l'établissement avec une analyse rétrospective sur les quatre dernières années.

Au cours de cette présentation des questions surgissent sur la mise en concurrence et notamment pour les marchés et particulièrement celui de la restauration.

M. Vanzi répond que l'ensemble des dépenses comme le nettoyage, le téléphone, le papier recyclé (actuellement à l'essai), les photocopies, les toners, la sécurité, la restauration ont fait l'objet d'une procédure de mise en concurrence qui a permis des économies de fonctionnement substantielles.

Mme Borso Di Carminati, représentante des parents d'élèves A.P.A, s'interroge sur les frais de restauration et sur la hausse tarifaire.

M. Vanzi répond que cette hausse tarifaire mise en œuvre pour l'année scolaire en cours avait été décidée en juin 2014 avec une application pour la rentrée 2015. Par ailleurs, le tarif pour la rentrée 2016 est resté inchangé afin de prendre en compte l'absence d'inflation en Espagne

M. Rosier, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants, estime que les parents paient plus cher les repas sans que cela ne se concrétise par une hausse sensible de la qualité.

M. Vanzi évoque l'effort réalisé quant à la qualité des produits alimentaires plus souvent issus d'une agriculture soutenable, biologique, ou de filières locales.

Par ailleurs, le coût de remplacement des personnels absents connaît une hausse intégrant notamment des arrêts maladies longs ainsi que des congés maternité.

Mme Rodriguez demande s'il s'agit d'une enveloppe fermée.

M. Vanzi répond que l'enveloppe budgétaire est la seule qui ne soit pas fongible (où le montant est limitatif). Si par nécessité il fallait augmenter cette ligne budgétaire, il conviendrait préalablement d'obtenir une autorisation du conseil d'administration de l'AEFE.

M. Vanzi annonce aussi que l'excédent budgétaire 2015 ne sera pas reproductible compte tenu de la construction de la salle polyvalente et du nouveau monde de comptabilisation basée sur les flux économiques.

M. Carrat, représentant des personnels enseignants du 1er degré SNUIPP-FSU demande si l'argent est déposée sur des comptes rémunérés afin d'en obtenir des intérêts.

M. Vanzi répond négativement car au-delà des contraintes juridiques, cela impliquerait que les sommes soient bloquées pendant un temps déterminé ce qui pourrait entraîner une forte contrainte pour le lycée. En revanche, Il a été négocié avec la banque que l'ensemble de nos opérations bancaires ne génère pas de frais.

3. Plan d'investissement triennal : propositions de modification

M. Vanzi présente aux membres du CE un bilan du plan d'investissement 2015 et poursuit son exposé avec les perspectives pour l'année 2016(voir document joint).

Le proviseur tient à remercier M. Vanzi, directeur administratif et financier, pour le travail réalisé et lui demande de transmettre ses félicitations à toute l'équipe de comptabilité pour la qualité de la tâche accomplie et son implication.

4. Compte rendu du conseil d'école du 16 février 2016

Le proviseur rappelle que le compte rendu du conseil d'école avait été transmis à tous les membres du CE comme document préparatoire. Aucune remarque n'est faite.

5. Compte rendu du conseil du second degré du 22 février 2016

Le compte rendu du conseil du second degré faisait également partie des documents préparatoires. Il n'appelle aucune remarque de la part des membres du conseil d'établissement.

6. Calendrier prévisionnel 2016/2017

Les membres du CE ont été destinataires de deux propositions de calendrier pour la prochaine année scolaire.

Deux jours de prérentrée sont proposés pour 2016/2017, les 1er et 2 septembre 2016. Ces deux jours de prérentrée sont soumis à l'approbation du service pédagogique de l'AEFE.

La première proposition, issue du conseil d'école du 16 février dernier, suggère de ne pas poser de vacances en février et d'allonger les vacances de Fallas en mars. Par ailleurs, une coupure de deux jours est proposée au 3ème trimestre, fin mai.

La deuxième proposition, issue du conseil du 2d degré, suggère une coupure d'une semaine en février, de courtes vacances de Fallas en mars et des vacances de Pâques, incluant à la fois la San Vicente et le 1er mai.

M. Michel, représentant SNES-FSU des personnels du second degré, propose une modification en fin d'année scolaire, mai ou juin, afin de permettre un temps de repos nécessaire surtout pour les élèves du premier degré.

Après débat autour des différentes propositions possibles, le proviseur demande de passer à un vote pour avis entre les 3 calendriers proposés.

La dernière option proposée est retenue (vacances de février, courte coupure pour Fallas, et des vacances de Pâques anticipée qui n'incluent pas le 1er mai, avec une coupure de deux jours au mois de mai).

Ce calendrier sera soumis pour avis au service culturel. La validation définitive dépendra ensuite du service pédagogique de l'AEFE pour le rendre officiel et définitif.

7. Réforme du collège à la rentrée 2016/2017

La réforme du collège a été présentée en conseil pédagogique et en conseil du second degré. En parallèle, des conseils d'enseignement sont en cours.

Pour rappel, le proviseur présente la répartition par cycles :

- Cycle 1 : PS, MS, GS
- Cycle 2 : CP, CE1, CE2
- Cycle 3 : CM1, CM2, 6ème
- Cycle 4 : 5ème, 4ème, 3ème

Un travail a été mené, mercredi 24 février, entre enseignants du 1er degré et enseignants du second degré sur la programmation du cycle 3. Ce travail est à présent en partage entre les différents enseignants.

Ce travail trouvera son aboutissement à travers un stage commun, animé par l'IEN en résidence à Madrid et le conseiller pédagogique de la circonscription (mi-avril).

Le proviseur en profite pour souligner le travail déjà effectué par les professeurs qui se sont dernièrement réunis pour mettre en place des programmations dans la nouvelle dynamique des cycles.

M. Augié, représentant SNES-FSU des personnels du second degré interroge le proviseur sur la possibilité d'accorder aux enseignants des plages horaires de concertation afin qu'ils puissent travailler ensemble et avoir le temps de construire des programmations par cycles dans le cadre de la récente réforme. Il présente, à cet effet, une pétition signée par un certain nombre de collègues enseignants. Il souhaite informer que les représentants des personnels au CE ne sont pas à l'initiative de cette pétition.

Le proviseur s'étonne de la méthode utilisée, dans la mesure où il ne pense pas être fermé au dialogue. Il trouve regrettable le procédé utilisé, d'autant plus que ce point a été abordé dans les conseils d'enseignement qui se sont déjà tenus..

Le moment venu, il proposera des temps de concertation pédagogique. Il est cependant essentiel que les enseignants s'approprient au mieux les programmes afin de pouvoir avancer plus vite sur le fond lors des réunions de concertation.

M. Augié se dit satisfait de la réponse du proviseur. Il insiste sur le fait positif que les professeurs aient envie d'avoir du temps pour travailler ensemble sur les nouvelles programmations.

M. Van Langhenhove, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants, s'inquiète de savoir comment va se traduire la réalité des cycles dans les manuels scolaires.

Mme Rodriguez répond en faisant référence au premier degré. Au moment où la pédagogie des cycles a été mise en place dans le premier degré, les maisons d'éditions ont très vite su mettre à jour les manuels scolaires. Nombreux sont ceux qui sont conçus pour un cycle complet et non plus pour un niveau de classe. Le manuel est alors conservé par l'élève tout au long du cycle.

Mme Borso Di Carminati demande à ce que les parents soient informés quant à l'organisation des cycles au collège.

Le proviseur répond qu'il essaiera d'aider au mieux les parents à comprendre le nouveau fonctionnement. Un premier document a été joint aux fiches de liaison transmises aux parents à l'issue du second trimestre.

M. Derambure, proviseur adjoint, présente aux membres du CE un document visuel sur les nouveaux EPI (mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires). Les élèves devront suivre 6 EPI de la 5ème à la 3ème. Il insiste sur le fait que les EPI ne constituent pas une matière nouvelle mais qu'ils sont au coeur des programmes.

M. Rosier demande s'il y aura assez de professeurs formés à l'enseignement du latin dans notre établissement pour pouvoir assurer l'EPI en 5ème.

Le proviseur précise que l'EPI en 5ème s'intitule "Langues et cultures de l'Antiquité" et que ce n'est donc pas un enseignement exclusivement du latin.

Par rapport au fonctionnement par programmation, M. Rosier s'inquiète de savoir ce qui va se passer lorsqu'un élève change d'établissement.

Le proviseur, tout en considérant que la possibilité pourrait apparaître, pense néanmoins que la très grande majorité des établissements suivra les programmations de cycles suggérées.

8. Structure et effectifs prévisionnels 2016/2017

Le proviseur présente la structure prévisionnelle pour l'année scolaire 2016-2017.

A ce jour, l'établissement manque toujours d'inscriptions pour les classes de MS.

Mme Lebras Lestremeau peut expliquer cela par un manque d'effectif à Mi-Chalet . Une baisse de la natalité peut aussi être une explication possible.

Par ailleurs, il est envisagé de créer une 5ème division pour le niveau seconde (144 élèves prévus). Cela donnerait donc toujours 41 divisions pour le primaire et au total 75 divisions pour l'établissement.

Pour un total de 2030 inscriptions prévues, on assiste à un rééquilibrage entre le nombre d'élèves du premier degré et du second degré.

Le proviseur annonce qu'il souhaite fixer une date butoir pour les réinscriptions. Au-delà de cette date, les places ne seront pas assurées.

Les enfants de nationalité française sont prioritaires dans la limite des places disponibles dans l'établissement.

Le proviseur envisage la mise en place d'une commission d'affectation pour l'inscription des élèves à tous les niveaux (comme celle qui existe déjà pour les niveaux de PS et MS)

9. Calendrier prévisionnel 2ème et 3ème trimestres 2015/2016

On constate deux périodes très denses. La première entre le 1er et le 11 mars (TPE, certifications en langue, baccalauréat blanc écrit et oral et les conseils de classe) et la deuxième à partir de la mi-mai et jusqu'à la fin du mois de juin 2016 (avec le brevet et le baccalauréat).

10. Bilan du questionnaire du projet d'établissement

Une synthèse des réponses au questionnaire sur le projet d'établissement est présentée. Au total, 83 personnes ont répondu à ce questionnaire.

- La priorité absolue continue d'être la maîtrise de la langue française.
- La politique des langues mais aussi l'hétérogénéité des classes notamment à travers les groupes de progrès.
- Le numérique est aussi un autre des thèmes soulignés dans le questionnaire. Il est envisagé de mettre en place un véritable réseau informatique de qualité, sécurisé, car celui utilisé actuellement ne donne pas entière satisfaction car il a été mis en place par étapes successives au fur et à mesure des besoins de l'établissement.

11. Point sur la salle polyvalente

Le proviseur informe que le 3 février dernier, la commission d'appel d'offre travaux s'est réunie pour étudier 8 propositions d'entreprises. Après une analyse de ces offres, il a été demandé aux 3 entreprises pré sélectionnées de revoir à la baisse leur devis. Après étude des offres révisées et sur proposition de la commission d'appel d'offres, l'Agence accepte de retenir l'entreprise générale **Grupo BERTOLIN** dont la proposition économique est **1.160.705,94 € HT**. La délégation de signature correspondante a été transmise par le Directeur de l'Agence le 19 février 2016.

En parallèle, le dossier "permis de construire" est à présent complet suite à de nombreux échanges administratifs avec la mairie de Paterna à l'occasion desquels l'aide inestimable de M. Pablo Broseta s'est révélée décisive.

Une fois le marché mis au point, en particulier pour prendre en compte les options et les améliorations souhaitées par l'établissement, et pour ajouter le cahier des charges « chantier propre », le Directeur de l'Agence autorise le proviseur à signer le marché sur la base de son montant définitif.

Le marché sera signé le vendredi 26 février 2016. L'objectif est de démarrer les travaux le 14 mars 2016 afin de profiter des vacances scolaires pour réaliser les travaux de démolition et installer les barrières de chantier.

Le parking du personnel serait conservé jusqu'à la fin de l'année scolaire et un aménagement de la cour du cycle 2 ou de sa totalité devrait avoir lieu afin de sécuriser l'espace.

Par ailleurs, le lycée français de Valence a lancé le 10 juillet 2015 une consultation sur invitation pour désigner le bureau de contrôle qui sera chargé du suivi du contrôle technique de l'opération, de la sécurité et de la protection santé et du contrôle environnemental (certification A du bâtiment). Suite à l'analyse des offres, le marché sera signé avec le bureau de contrôle **VERITAS** pour un montant total de **27.398 € HT**.

12. Questions diverses

Question(s) des représentants des personnels enseignants.

M. Augié demande si les enseignants ont un droit d'accès, à titre personnel et à distance, à la plateforme informatique-presse du CDI, qui diffuse des journaux en ligne et à laquelle est abonné le lycée.

Le proviseur répond que c'est techniquement possible, mais qu'il émet des réserves et veut être bien certain que cela ne puisse en aucun cas mettre en péril le réseau informatique qui doit rester sécurisé. Il propose de vérifier ces incertitudes avant de répondre à cette question.

Question(s) des représentants des parents d'élèves.

Mme Borso Di Carminati demande à ce que les familles soient informées le plus tôt possible des journées de grève ainsi que les raisons pour lesquelles elles ont été convoquées.

Le proviseur répond qu'il ne lui appartient pas de transmettre les raisons d'un mouvement de grève, que c'est aux personnels enseignants de le transmettre aux parents. Il suggère, par contre, de transmettre le préavis de grève dès qu'il en a connaissance.

M. Rosier insiste sur l'importance d'informer les familles au moins 48h avant, au moment même où est déposé le préavis de grève.

Mme Valldecabres, conseillère consulaire, demande à ce que la devise : "Liberté, égalité, fraternité" soient apposée à l'entrée du lycée.

Le proviseur répond qu'il n'y voit aucun inconvénient personnellement, il n'est pas contre mais qu'il ne veut pas que cela puisse poser problème. Il souligne que nous ne sommes pas en territoire français.

Mme Valldecabres insiste sur le fait que cela se fait déjà dans d'autres établissements français à l'étranger.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur clôture la séance du CE en donnant 2 informations:

D'une part, le lancement officiel d'AGORA le mardi 1^o mars prochain à partir de 17h30. Le proviseur invite à cette occasion, tous les membres du CE à y assister.

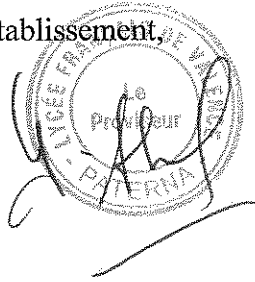
D'autre part, la visite de son successeur, M. Raufast, actuellement proviseur du collège international Marie de France (Montréal-Canada).

Le proviseur remercie les personnes présentes et la séance du CE est levée à 20h40.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Le Proviseur,
Président du conseil d'établissement,

Gilles ALMOSNINO



Le secrétaire de séance,

Christophe DERAMBURE

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Christophe DERAMBURE.

La secrétaire adjointe de séance,

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Victoria RODRIGUEZ.

Victoria RODRIGUEZ